



ACCUEIL DE LOISIRS

RÉSERVATIONS DES VACANCES D'AUTOMNE

du 25 octobre au 5 novembre 2021

1 FEUILLE PAR FAMILLE - A DÉPOSER A L'ACCUEIL DE LOISIRS

NOM ET PRÉNOM DU RESPONSABLE LÉGAL :

☎ fixe : | | | | | | | | | | **☎ portable :** | | | | | | | | | | **☎ travail :** | | | | | | | | | |

Cochez les réservations pour chaque enfant

NOM :	
PRÉNOM :	
DATE DE NAISSANCE :	
OCTOBRE	Journée
LUNDI 25	
MARDI 26	
MERCREDI 27	
JEUDI 28	
VENDREDI 29	
NOVEMBRE	Journée
MARDI 2	
MERCREDI 3	
JEUDI 4	
VENDREDI 5	
TOTAL	

NOM :	
PRÉNOM :	
DATE DE NAISSANCE :	
OCTOBRE	Journée
LUNDI 25	
MARDI 26	
MERCREDI 27	
JEUDI 28	
VENDREDI 29	
NOVEMBRE	Journée
MARDI 2	
MERCREDI 3	
JEUDI 4	
VENDREDI 5	
TOTAL	

NOM :	
PRÉNOM :	
DATE DE NAISSANCE :	
OCTOBRE	Journée
LUNDI 25	
MARDI 26	
MERCREDI 27	
JEUDI 28	
VENDREDI 29	
NOVEMBRE	Journée
MARDI 2	
MERCREDI 3	
JEUDI 4	
VENDREDI 5	
TOTAL	

➤ **Le programme des activités est présenté sur la plaquette des vacances disponible sur le site internet de la commune : www.nort-sur-erdre.fr**

Rappel :

Le pôle Enfance et Action Éducative facture en fin de mois les prestations correspondant aux réservations. Seules les absences justifiées par un certificat médical au nom de l'enfant ou les absences signalées 8 jours à l'avance ne seront pas facturées.

Les chèques vacances, les chèques sport-loisirs et les chèques CESU sont à remettre en mairie avant la facturation correspondant à la période de fréquentation. Leur montant sera déduit sur la facture.

Rappel de l'amplitude d'accueil : **matin 7h30 - soir 18h30.**

Je m'engage à respecter le règlement de fonctionnement.

Date :

Signature :